

LES PROJETS PERSONNALISÉS ENCADRÉS

Les métiers des services informatiques se caractérisent par des fonctions de création, d'organisation, de coordination et de collaboration. Les professionnels du secteur sont amenés à mettre en œuvre et à piloter des activités qui prennent notamment place dans le cadre de projets informatiques.

Le futur titulaire du BTS services informatiques aux organisations doit donc, tout au long de sa formation, se familiariser au travail en mode projet et avoir recours à des outils méthodologiques de suivi et d'évaluation de projets. Sa participation à des projets d'évolution de systèmes d'information permet de le placer dans un cadre finalisé, proche du réel, dans les conditions nécessaires à l'acquisition des compétences et de la professionnalité.

1. Définition

Le projet personnalisé encadré (PPE) est une modalité d'enseignement et de formation possédant une cohérence thématique ancrée dans la pratique professionnelle. Chaque thème de PPE permet de développer un certain nombre de savoir-faire, attitudes et comportements professionnels en relation avec la production et la fourniture de services et de mobiliser les techniques de communication interpersonnelle et de coopération professionnelle.

Les enseignants veillent à proposer des PPE adaptés au niveau de développement des compétences des étudiants dans leur formation. Ils peuvent assumer des fonctions de la maîtrise d'ouvrage ou de chefs de projet dans leurs relations d'encadrement.

Un PPE s'appuie sur la réalité d'une organisation et de son système d'information et consiste notamment à construire, maintenir ou adapter une ou des solution(s) applicatives ou d'infrastructure puis à déployer le service attendu en réponse au besoin spécifique du client, en tenant compte des contraintes et des ressources disponibles. Il est mené en équipe et doit être source de mobilisation et de développement de compétences pour chacun des participants. Les contributions personnelles doivent être parfaitement identifiables.

La description des PPE auxquels l'étudiant a collaboré figure dans le portefeuille de compétences professionnelles. Elle indique :

- la description du PPE (contexte de réalisation, objectifs, actions à réaliser) ;
- la présentation de l'organisation cliente et du besoin qu'elle exprime ;
- les situations professionnelles vécues ;
- les méthodes suivies et les technologies utilisées ;
- les contraintes et les difficultés rencontrées ;
- l'organisation mise en place pour réaliser le projet (techniques professionnelles, étapes, déroulement) ;
- l'impact du nouveau service sur l'organisation cliente ;
- les réalisations et les acquis personnels liés au projet ;
- des éléments d'analyse critique sur la démarche et les résultats.

2. Objectifs

Le PPE permet de développer :

- des attitudes professionnelles adaptées aux contextes et situations rencontrés ;
- les compétences relationnelles et langagières (en français comme en anglais) nécessaires pour mener à bien les relations avec les principales parties prenantes ;
- les compétences professionnelles liées à la planification et à la conduite d'un projet d'évolution d'un système d'information ;
- les compétences professionnelles liées à la production et à la fourniture des services attendus ;
- les compétences professionnelles d'intégration des contraintes économiques, juridiques et managériales propres au domaine.

La finalité principale du PPE n'est pas limitée à l'obtention d'une solution technique. Elle porte sur la prise en compte d'une démarche globale permettant d'interroger une situation professionnelle, de l'analyser, mais aussi de la conceptualiser, en mettant à profit les apports et les éclairages proposés par les enseignants.

Les PPE s'intègrent dans la formation et dans la pédagogie mise en œuvre en permettant d'être alternativement des moments de mises en pratique de savoirs et savoir-faire dans un contexte professionnel (permettant la construction de compétences), d'analyse de ces pratiques (permettant d'alimenter le portefeuille de compétences professionnelles) et de découvertes de nouveaux besoins de formation (permettant de donner du sens à l'enseignement des savoirs et savoir-faire nécessaires).

3. Modalités

Selon la période de formation et le thème, un projet personnalisé encadré s'appuie sur la collaboration de plusieurs professeurs intervenant de façon coordonnée voire simultanée :

- deux professeurs assurant les enseignements liés au domaine « Méthodes et techniques informatiques » dans les deux parcours ;
- en tant que de besoin, un professeur chargé d'un autre enseignement en STS services informatiques aux organisations (analyse économique, juridique et managériale, culture générale et expression, communication en langue anglaise, mathématiques).

Cette orientation pluridisciplinaire a pour objectif de placer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle, par un croisement des regards disciplinaires sur des situations professionnelles vécues ou observées par les étudiants ou des problématiques simulées, construites à partir des activités du référentiel.

L'organisation d'un PPE doit être souple pour permettre des combinaisons variées d'implication des enseignants et des étudiants.

Les étudiants sont ainsi progressivement placés dans les situations professionnelles qui serviront de support à l'évaluation de l'épreuve « E4 – Conception et maintenance de solutions informatique ». Pour chacun des projets personnalisés encadrés, chaque étudiant est suivi par un enseignant de la section nommément identifié.

4. Préparation aux épreuves d'examen

Mises en situations professionnelles et élaboration des dossiers

La préparation des épreuves « E4 – Conception et maintenance de solutions informatique » et « E6 – Parcours de professionnalisation », ainsi que la constitution des dossiers et du portefeuille de compétences professionnelles, exigent de la part des étudiants un travail important qu'ils peuvent réaliser, en partie, pendant l'horaire consacré aux PPE, encadrés par l'équipe pédagogique, et pendant les plages de travail en autonomie en laboratoire informatique.

Évaluation

Dans les centres agréés au CCF, l'horaire de projets personnalisés encadrés permet d'organiser les contrôles en cours de formation relatifs aux épreuves E4 et E6.